

INFORMATION



*La maman (qui explique au petit Henri quelques passages des Ecritures). — Comme de raison, Adam n'aurait pas dû manger la pomme !
Le petit Henri. — C'était-il une pomme verte, dit maman ?*

— Tout ce qu'il y a de plus beau.

— Alors, il faut y mettre le prix... Voyez-vous, monsieur, dans les Pompes funèbres, comme en toute chose, on n'en a jamais que pour son argent.

Quinze mille francs !... L'énormité du chiffre stupéfiait M. Collignon. Trait-il donc dépenser en quelques heures plus d'argent qu'en dix années ? Non, une telle folie n'était pas possible. Et malgré l'intensité de son désir, il résistait à spécifier par testament de pareilles obsèques. C'était une lutte continuelle entre son avarice forcenée et l'envie tentatrice qui l'aiguillonnait. Mais la première triomphait toujours...

II

Il s'efforçait d'échapper à cette tentation d'un luxe posthume, reportant toutes ses pensées à son or, le caressant plus souvent, s'absorbant en lui, quand un jour, il trouva, glissé sous la porte de son misérable logis, le prospectus suivant :

Maison PAILLARDOT, père et fils et C^e

POMPES FUNÈRES, CONVOIS, TRANSPORTS, ETC...

(Nombreuses médailles à diverses expositions.)

M

La maison Paillardot, père et fils et C^e, si avantageusement connue de sa nombreuse clientèle, a l'honneur de porter à votre connaissance qu'elle inaugurerà, à partir du 1^{er} juillet prochain, un système d'obsèques absolument inédit au moyen de l'Abonnement funéraire.

Quelques grandes que soient les affections familiales, quelque sincère que soit la douleur de nos proches, il faut toujours compter, hélas ! avec l'ingratitude inhérente à la nature humaine. Voilà pourquoi beaucoup de personnes n'obtiennent pas après leur mort les funérailles qu'elles avaient souhaitées de leur vivant. Afin de remédier à cet état de choses, la maison Paillardot, père et fils et C^e, vient de créer l'Abonnement funéraire.

Désormais, chacun pourra s'assurer les obsèques de son goût. Moyennant un versement mensuel ou trimestriel, variant suivant l'âge et la santé, nos clients ont la faculté de s'abonner à leurs propres funérailles et régler par avance, point par point, l'ordonnancement de leur convoi, en spécifiant la quantité de fleurs qu'ils désirent. Afin de bien faire comprendre les multiples avantages de notre système, nous citerons un exemple entre tous. Un homme de quarante ans, jouissant d'une santé normale et exempt d'infirmités, aura droit, moyennant un versement trimestriel de 15 francs, à un enterrement de première classe d'une valeur réelle de dix mille francs, et cela quelle que soit l'époque du décès. Nous ajouterons enfin que nos Abonnements funéraires, dûment spécifiés et paraphés sur papier timbré, demeurent valables pour tous les genres de mort : CRIMES, ACCIDENTS OU SUICIDES.

Il est incontestable que les personnes appelées à devenir centenaires perdront dans ce marché, par contre, celles qu'une mort aussi cruelle que prématurée enlève à l'affection des leurs, y trouveront de réels bénéfices. L'Abonnement funéraire devient donc en quelque sorte une loterie ; aussi ne doutons-nous point de notre succès étant donné le fond d'humeur gauloise qui caractérise notre race et nous a valu de tout temps la réputation d'être le peuple le plus spirituel de l'univers.

Dans l'espoir que vous voudrez bien nous honorer de votre confiance,

nous vous prévenons, M..., que nous ferons à nos cent premiers abonnés une réduction de 25% sur les tarifs ordinaires.

Veuillez agréer, M..., nos respectueuses et empressées salutations.

PAILLARDOT, père et fils et C^e.

— Sapristi ! murmura M. Collignon dès qu'il eut pris connaissance du prospectus, voici qui fait mon affaire... et je vais, dès aujourd'hui, courir chez ce M. Paillardot afin de bénéficier de la réduction annoncée.

III

M. Collignon se montra enchanté de l'affaire conclue. Moyennant un abonnement de 50 francs par mois, il s'était assuré de magnifiques obsèques de première classe, avec catafalque, fleurs et messe chantée, d'une valeur réelle de quinze mille francs. Par exemple ce n'avait pas été sans marchander qu'il était parvenu à conclure un marché aussi avantageux. Etant donné son âge et après examen du médecin spécialiste attaché à l'établissement, la maison Paillardot, père et fils et C^e, ne voulait accepter qu'un abonnement mensuel de 100 francs. Mais lui se récria :

— Cent francs !... douze cents francs par an !... mais c'est horriblement cher... c'est positivement hors de prix.

— Songez donc, monsieur, que vous avez soixante-dix ans passés... et de plus vous choisissez comme enterrement tout ce qu'il y a de plus cher !...

— Monsieur, mes parents sont tous morts centenaires et moi-même je jouis d'une excellente santé... jamais un rhume... je peux très bien vivre encore une vingtaine d'années, ce qui fait que je vous aurai payé vingt-quatre mille francs... sans compter l'intérêt de l'argent !...

— Soit, monsieur, mais si, ce que je ne souhaite pas, vous mourez demain... ce sera pour la maison une perte nette de quinze mille francs.

M. Collignon discuta longtemps encore. Finalement, il obtint gain de cause et l'abonnement fut encore abaissé, et comme il avait la chance inouïe d'être le 97^e client, il bénéficia de la réduction annoncée, ce qui réduisit son abonnement à 50 francs par mois.

Il rentra chez lui tout guilleret et serra précieusement le précieux papier à côté des piles d'or et des billets bleus. Le soir, en signe de joie, il s'accorda pour son dîner une demi-bouteille de bon vin, extra qu'il ne s'était permis que deux ou trois fois dans sa vie.

IV

Dès lors, M. Collignon fut l'homme le plus heureux du monde. N'avait-il pas réalisé le rêve de toute sa vie !... Son plus grand plaisir, dans la rue, était de rencontrer un enterrement. Il haussait les épaules, pris de pitié pour le pauvre diable qui s'en allait sous terre aussi misérablement. Seuls, les chars de seconde et de première classe, un peu plus fréquents depuis la géniale invention de la maison Paillardot, père et fils et C^e, obtenaient sa flatteuse approbation. Et pourtant ces funérailles lui paraissaient encore bien mesquines à côté de celles qu'il aurait. Mentalement, il assistait à ses propres obsèques, y rêvant constamment, voyant la foule des badauds se découvrir au passage du corbillard, intrigués par la somptuosité du convoi. C'était là le thème favori de ses pensées et il s'y délectait.

A présent, la mort ne lui faisait plus peur ; au contraire, il avait presque hâte de jouir du seul luxe qu'il se fut permis — un luxe quasiment posthume. Il ne lui restait plus rien à faire ici-bas ; sans doute il pourrait encore gagner quelques milliers de francs, arrondir les millions qui dormaient dans ses coffres-forts. Mais sa fortune était suffisamment imposante et il se réjouissait par avance de la bonne surprise qu'il ferait à ses parents qui le croyaient pauvre. Et que c'était là une joie — posthume également — qu'il était impatient de goûter. Il riait par avance d'un petit rire sec et nerveux, en s'imaginant la stupéfaction de ses proches

DEVINETTE



— Voici la vieille Madelon qui prépare son café sans s'occuper du bruit.
— Où donc est-elle ?